

JD
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-177 du 13 Mai 1985

chargeant le Camarade Philippe AKPO,
Ministre des Enseignements Maternel et
de Base, de l'intérim du Camarade Moussa
ALI TRAORE, Ministre de la Culture, de la
Jeunesse et des Sports pour compter du
10 Mai 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU Le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Con-
seil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 10 Mai 1985, le Camarade Philippe
AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base est chargé de
l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
pendant l'absence du Camarade Moussa ALI TRAORE.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 Mai 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SCCEN 4 CPC 2 PPC 1 SPD 2
MCJS-MEMB 6 AUTRES MINISTRES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI GDE CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.